



CAPL B du 14 janvier 2016

Mouvement de mutation au 1^{er} mars 2016

Toulouse, le 19 janvier 2016

DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT

Cette CAPL se déroule à quelques jours d'un mouvement de grève inter-professionnel dans la fonction publique.

Les gouvernements successifs ont tous appliqué la même politique désastreuse.

Celui actuellement en place continue dans cette direction. En faisant adopter une loi de finances et une loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2016 sans la moindre marge de manœuvre pour une augmentation générale des salaires et des traitements, il annonce la couleur : la politique d'austérité continue...., nous la dénonçons une nouvelle fois !

Les déclarations se multiplient sur les difficultés de la relance, une croissance toujours en berne.

Après la mise en place du CICE qui n'a aucun effet sur l'emploi en France, voici que l'Etat annonce une nouvelle prime à l'embauche pour 2016. Il n'a rien compris, les entreprises n'embauchent que si leurs carnets de commandes sont pleins, la seule façon d'y parvenir, c'est de relancer la consommation et cela passe par une augmentation générale et significative des salaires dans ce pays.

Toutes ces annonces laissent très mal augurer des négociations salariales dans la fonction publique prévues en février

La CGT FINANCES PUBLIQUES revendique :

- une significative augmentation de la valeur du point d'indice, permettant de compenser la perte de valeur du point d'indice depuis 2010 et bien avant (le point d'indice a perdu 15 % de sa valeur depuis 2000)
- des créations nettes conséquentes d'emplois publics statutaires dans les très nombreux services qui ne peuvent pas dans les conditions actuelles assurer correctement leurs missions
- des moyens financiers à la hauteur des besoins des postes et des services,
- la défense d'un réseau public de proximité garant de la cohésion sociale et de l'égalité des citoyens.

Au plan local, la situation suit le mouvement national et se traduit pour les agents par une dégradation de leurs conditions de travail.

En 2016 dans notre département, au moins 200 collègues seront directement impactés professionnellement et/ou géographiquement par les restructurations en cours :

- transfert du recouvrement de la trésorerie de Castanet vers les SIP de Ranguéil
- transfert de deux communes de la trésorerie de Grenade vers celle de Blagnac,
- redéploiement du service des régies,
- mise en place des PCRPs,
- création du SPF-E à Toulouse,
- caisse commune pour 4 services à Colomiers,
- fusion des régions : paierie régionale, CBR, MEEF,
- transfert des procédures collectives au PRS,
- modification de l'organisation des Brigades de Vérification,
- Pôle redevance et SCRA : restructuration de la mission redevance,
- transfert de la gestion de la taxe d'urbanisme de Muret vers Grenade,
- création du pôle juridictionnel,
- déménagement de la formation professionnelle, des Domaines vers la rue Delpech,
- toutes les restructurations ci-dessus vont engendrer des projets immobiliers qui impacteront l'ensemble des services (mécano Rue des Lois, Bat D de la Cité Administrative, Ranguéil, Place occitane,

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

Les annonces par la DRFIP des prochaines fermetures de postes en mars et des restructurations à venir en avril vont encore dégrader la qualité des services rendus et les conditions de travail des agents.

La CAPL de ce jour est la dernière puisque la DGFIP a décidé la suppression du mouvement complémentaire des contrôleurs sans considération des situations des agents alors que la CGT réclame depuis longtemps un vrai deuxième mouvement.

La CGT FINANCES PUBLIQUES 31 dénonce ce qui constitue un recul des droits et garanties des agents.

Une nouvelle fois la CGT regrette la faiblesse de ce mouvement complémentaire avec seulement 3 arrivées dans le département, loin de combler les besoins dans les services alors que le nombre d'emplois vacants de B a fortement augmenté, d'après les chiffres de la DRFIP, il passe de 26 à 40 en un an. Cette pénurie d'emploi organisée a un impact direct sur la satisfaction des droits à mutation des agents.

Cette situation est inacceptable. La CGT renouvelle son exigence pour que tous les emplois budgétisés soient pourvus.

Nous tenons aussi en qualité de représentants des personnels, à vous faire part du ressenti des collègues, leurs témoignages vont tous dans le même sens : découragement, écœurement, incompréhension, colère !

COMPTE RENDU

Cette CAPL a été l'occasion pour les représentants de la CGT Finances Publiques de dénoncer, face à notre DRFIP, la remise en cause des droits et garanties des agents en matière de mutation :

- suppression du mouvement complémentaire du 01/03 :

Le remplacement éventuel d'un (ou plusieurs) collègues sera retardé d'au moins 6 mois, ce qui mettra encore plus en difficulté les postes et les services concernés. La Direction a repris intégralement l'argumentaire du Directeur Général en invoquant la « stabilité » des services. Pour autant, la Direction n'hésite pas à déplacer les agents ALD tous les 6 mois.

La CGT a dénoncé par ailleurs, l'absence de mesures transitoires. Ainsi, les collègues, ayant eu satisfaction au mouvement du 01/03/2016 (et notamment les contrôleurs ALD), **seront obligés d'attendre le 01/09/2017**, soit un délai d'un an et demi, avant de pouvoir participer à un mouvement de mutation.

-maintien des primo-affectants pendant 3 ans sur leur « dominante » conforme à la formation :

Ces agents seront donc empêchés, pendant tout ce temps, d'exercer leur droit à mutation sur une autre mission-structure. La Direction trouve des justifications en invoquant « l'investissement » que représente cette formation au mépris du droit des agents à changer de métier, accompagnés d'une formation continue de qualité.

Mouvement de mutation au 01/03/2016

La Direction indique un **déficit de 32 emplois B**.

Dans ce mouvement :

- mouvements extérieurs : 3 arrivées et 3 départs
- 16 changements de RAN et/ou missions-structures
- 19 affectations locales
- 23 collègues ont déposé une demande de mutation pour convenance personnelle.



Les élus-es CGT se sont étonnés que le **projet du mouvement mécanique n'ait pas été publié** sur le site local, mea-culpa de la Direction qui indique « c'est d'un loupé ! » malgré les relances des élu-es CGT.

Ils ont dénoncé la communication tardive des affectations des agents ALD pendant la CAPL, ce qui ne leur permet pas de défendre les dossiers qui leur sont confiés.

Les élu-es CGT ne se satisferont jamais que les suppressions d'emplois soient la solution pour diminuer les vacances d'emplois et n'inviteront pas la direction à procéder à des affectations d'office des ALD31 !!!!

Vote sur le mouvement mécanique :

- pour : parité administrative
- contre : CGT, Solidaires et FO

Le sens du vote des élus-es CGT ne vise pas les collègues qui ont obtenu leur mutation

Mais les élus CGT dénoncent :

- **le grand nombre d'emplois vacants,**
- **les conditions de travail déplorables,**
- **les demandes non satisfaites des collègues,**
- **les RAN bloquées arbitrairement par la Direction Générale, bien qu'elles soient demandées...**

Questions diverses

La CGT a attiré l'attention de la Direction sur les situations critiques des SIP de Saint-Gaudens, des Trésoreries de Saint Béat, du CHU et de celle de l'Isle en Dodon ...

L'Isle en Dodon : La CGT s'est étonnée qu'aucun agent n'ait été affecté dans ce poste (ni B ni C). La CGT a dénoncé cette situation qui ne respecte pas la décision du Ministre de maintenir cette Trésorerie et les engagements pris auprès des élus. Elle a interpellé la Direction sur ses intentions. Ne s'agit-il pas du **prélude à une annonce de fermeture du poste** en mars ? **La Direction a démenti** cette éventualité et a affirmé qu'elle affecterait des agents de l'EDR. Nous y serons vigilants sans oublier la situation des collègues de Boulogne-sur-Gesse.

Saint Béat et Bagnères de Luchon : Existe-t-il un projet **de fusion de ces 2 trésoreries** ? « **Ce n'est pas envisagé** » a répondu la Direction. Pourtant, l'information émane d'agents territoriaux !

Saint-Gaudens : dans le cadre du recrutement d'agent handicapé, un collègue cadre C sera affecté au 01/06/2016.

Nous avons constaté des **sursis d'installation** pour 3 collègues, **motivés par des nécessités de service allant jusqu'à 3 mois** ! Soi-disant avec l'accord des agents (pression ?) ! La CGT restera vigilante quant aux nécessités de service avancées par la Direction. **Doit-on voir un lien entre le maintien des collègues dans des trésoreries « fragiles » et une éventuelle période de consultation des élu-es locaux si elles sont menacées de fermetures en 2017 ?!**



La CGT s'est attachée à indiquer à la Direction que certains collègues ont été conduits à donner la priorité aux conditions de vie au travail au détriment de leur vie personnelle. Cela se traduit par un allongement du temps de trajet et des frais financiers supplémentaires.

Transfert d'emploi des procédures collectives des SIE vers le PRS : les élus ont dénoncé la dérogation faite par la direction locale à la règle de l'ancienneté administrative. En cas de transfert de mission et d'emploi, si l'agent identifié dans le périmètre ne suit pas sa mission, il se retrouvera ALD (s'il n'y a pas de poste vacant) et non le plus jeune du service administrativement.

Suite aux interventions de la CGT dans les précédentes CAPL, nous constatons qu'il a été mis fin à plusieurs détachements. Nous resterons attentifs au recours du « détachement ».

La seule réponse de Madame RAYNAUD DE BRIANSON c'est « équipe de renfort !!!! » Chargés de pallier aux manques d'emplois, on comprend mieux pourquoi les postes de l'EDR sont devenus des postes à profil, encore une brèche à la règle de l'ancienneté !

La CGT a demandé **plus de transparence sur l'appel à candidatures pour l'équipe de renfort** (nombre de candidatures, entretiens...). La Direction doit communiquer prochainement ces éléments car elle n'a pas pu répondre en séance. Pourtant les entretiens étaient en train de se dérouler et le résultat était connu dès le soir même !!!

Départs en retraite : Afin de suivre au mieux les états des effectifs par service, les élu-es CGT ont demandé la communication au fil de l'eau des départs à la retraite connus de l'Administration, la

Direction s'est engagée à le faire régulièrement.



CSP CHORUS : Transfert à Montpellier le 01/01/2017 : La CGT a interpellé la direction sur le devenir des agents de Toulouse. La direction dit « ne pas avoir assez d'éléments pour l'instant ! ». La CGT a rappelé l'importance pour les collègues de pouvoir se positionner dès maintenant pour une éventuelle demande de mutation nationale avant le 22 janvier.

Voir compte rendu du dernier CTL emplois : http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/doc/cr_ctlemplois2016_cgtfinpub31.pdf

Prochaine CAPL de mutation prévue le 18 juillet 2016

N'hésitez pas à contacter les représentants CGT Finances Publiques présents à cette CAPL :

Maïté SERENA, Thierry DELARCHE, Henri CATHALA, Maurice QUASHIE
Experts : Elise DUBOS et Estelle MOLLO-GENE



TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 26 JANVIER 2016

RASSEMBLEMENT A LA DELEGATION SUD-PYRENEES (15 rue Merly) A 09H00
MANIFESTATION A TOULOUSE A 10H30 : PLACE JEANNE D'ARC

A NOTER : RASSEMBLEMENT DEVANT LA SOUS-PREFECTURE DE MURET A 08H00
RASSEMBLEMENT PLACE JEAN JAURES A SAINT-GAUDENS A 16H00



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

Actif Stagiaire Retraité

Je souhaite m'abonner à :

la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

OUI NON

L'adhésion à l'UGICT n'entraîne pas de

cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à

chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVÉ À LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le: .. / .. /

Date de réception au bureau national,

le: .. / .. /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : Grade : Echelon :

Filière fiscale Filière publique

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / Signature :